



DOSSIER DE PRESSE  
2014/2015

## Dossier de presse 25 Novembre 2014

# CAMPAGNE « ZERO PHYTO 100% BIO ! » LANCEMENT DU PRIX

[www.0phyto-100pour100bio.fr](http://www.0phyto-100pour100bio.fr)



### CONTACTS PRESSE :

#### Générations Futures

Nadine Lauverjat

[nadine@generations-futures.fr](mailto:nadine@generations-futures.fr)

Tel : 06 87 56 27 54

#### Bio Consom'acteurs

Charlotte Gondouin

[charlotte@bioconsomacteurs.org](mailto:charlotte@bioconsomacteurs.org)

Tel : 01 44 11 13 93

#### Agir pour l'environnement

Stéphane Kerckhove

[skerckhove@agirpourenvironnement.org](mailto:skerckhove@agirpourenvironnement.org)

Tel : 01 40 31 34 48

## CONTEXTE DE LA CAMPAGNE « ZERO PHYTO 100% BIO »

En 2007, le Grenelle de l'environnement fixait plusieurs objectifs en terme de réduction de l'usage des pesticides et de développement de l'agriculture biologique. Il était prévu de réduire de 50% l'usage de ces toxiques à l'horizon 2018, de tripler les surfaces cultivées en bio (soit 6% de la surface agricole française) d'ici 2012 et d'introduire les produits biologiques dans la restauration collective publique à hauteur de 20%. Malheureusement, ces objectifs ne sont pas encore atteints dans toutes les communes françaises.

Lancé par des organisations de la société civile\*, le projet « Zéro phyto 100% bio ! » doit permettre de recenser, valoriser et encourager les collectivités à entrer dans cette démarche de réduction des pesticides et de promotion de l'agriculture biologique.

### Des résultats décevants

Aujourd'hui, bien que le nombre des agriculteurs de produits biologiques ne cesse de croître, ce mode de production représente moins de 4% de la surface agricole utile et à peine 3% des repas servis en restauration collective publique. Ces chiffres placent la France, pourtant 3ème pays agricole mondial, à la 19ème position en Europe. Quant aux pesticides, leur usage stagne et représente encore près de 65 000 tonnes chaque année dans les champs. Bien qu'une loi visant à interdire la vente de pesticides aux particuliers et leur usage aux personnes publiques dans les espaces verts, forêts et promenades, ait été récemment adoptée au Parlement, des dérogations existent, et les dates d'entrée en vigueur sont bien trop tardives au regard du risque que font courir ces toxiques à la population.

### Des mairies pionnières

Des maires de nombreuses communes de toute taille ont déjà pris les devants et compris les enjeux, tant économiques, sociaux, écologiques que sanitaires, liés à cette situation. Ils ont engagé des mesures fortes visant soit à introduire des aliments bio dans leur restauration collective, soit à réduire - voire supprimer- l'usage des pesticides dans leur commune (parfois les deux) pour le bien de leurs administrés.

\* Générations Futures, Bio Consom'acteurs, Agir pour l'environnement



## LES OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE « ZERO PHYTO 100% BIO »

- Recenser, encourager et valoriser les bonnes pratiques des communes
- Inciter toutes les communes à s'améliorer
- Concevoir des outils d'aide et de sensibilisation destinés aux citoyens et aux élus
- Communication sur les initiatives locales, permettre les échanges d'expériences

## A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

La campagne s'adresse à tous les publics : les élus et les agents municipaux dans un premier temps mais aussi les citoyens-consommateurs, les agriculteurs, jardiniers, et toutes les personnes volontaires au changement.

## LES PORTEURS

Coordonnée par les associations Agir Pour l'Environnement, Bio Consom'acteurs et Générations Futures, la campagne « 0 phyto 100% bio ! » porte une attention particulière aux questions de santé publique, préservation de la biodiversité et qualité de l'environnement. Le projet est également soutenu par des organisations telles que la FNAB, l'UNCPIC, l'UNAF, le Collectif citoyen les Engraineurs et NatureParif.



# LES OUTILS DE LA CAMPAGNE

## UN RECENSEMENT NATIONAL

Des communes « bio » et des communes sans pesticides sont recensées depuis le 16 janvier 2014 grâce à un questionnaire très court envoyé à près de 30 000 communes afin de connaître leurs pratiques pour chacun des deux thèmes : la réduction des pesticides et l'introduction de produits biologiques en restauration collective. <http://19.r.mailjet.com/nl/0o/xm9mt.html>

## LE SITE PLATEFORME DU PROJET

Il offre la possibilité de visionner une vidéo « mode d'emploi » et de télécharger un kit de mobilisation citoyenne à destination des personnes désireuses de manifester leur souhait de changement. Ce dernier fournit des outils pour s'informer, sensibiliser et agir. Le site internet est aussi un pôle ressource pour toute personne recherchant des informations utiles sur les pesticides ou l'alimentation biologique. [www.0phyto-100pour100bio.fr](http://www.0phyto-100pour100bio.fr)

## LE KIT DE MOBILISATION CITOYENNE

En tant que citoyens, nous avons tous un rôle à jouer dans le changement des mentalités et la construction d'un cadre de vie plus sain. Pour atteindre cet objectif, il faut faire entendre sa « voix » au delà des urnes, en créant du débat et en dialoguant avec les élus ou les candidats à l'élection afin d'obtenir de tous des engagements concrets. Le kit fournit des outils pour interpeller les élus et les candidats à l'élection, il donne des idées pour agir localement.

## DEUX CARTES INTERACTIVES

Les communes ayant répondu au questionnaire court apparaissent selon le niveau de leur engagement (dégradé de vert) sur ces cartes qui sont rendues publiques depuis le 20 mars 2014, date de lancement de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides 2014.

- [www.villes-et-villages-sans-pesticides.fr](http://www.villes-et-villages-sans-pesticides.fr) affiche sur une carte les communes en fonction de leur engagement sur la réduction -voire suppression- de l'usage des pesticides dans les espaces publics municipaux.
- [www.villes-et-villages-bio.fr](http://www.villes-et-villages-bio.fr) affiche sur une carte les communes en fonction de leur engagement sur l'introduction de produits bio en restauration collective.

Les internautes peuvent, via ces deux espaces, inciter leur commune à se faire recenser.



## LANCEMENT DU PRIX « Zéro phyto 100% bio »

Le lancement du prix est prévu lors d'un petit déjeuner organisé à l'hôtel de la questure de l'Assemblée Nationale le 25 Novembre 2014. Un questionnaire sera alors envoyé à toutes les communes de France afin d'évaluer leur degré d'engagement sur les problématiques de :

- l'introduction de produits bio en restauration collective
- la réduction de l'utilisation des pesticides

Ce rassemblement vise à permettre un échange entre élus et acteurs de terrain engagés pour une démarche vers le zéro phyto et le 100% bio.

## LA REMISE DU PRIX « Zéro phyto 100% bio »

Un prix « Zéro phyto » et un prix « 100 % bio » seront remis à cinq catégories de communes à l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides du 20 au 30 mars 2015.

- village : moins de 2 000 habitants
- petite ville : de 2 000 à 30 000 habitants
- moyenne ville : de 30 000 à 100 000 habitants
- grande ville : plus de 100 000 habitants
- spécial jury "perspectives"

### Comment participer au prix ?

Chaque commune de France va recevoir à la fin du mois de Novembre un e-mail dans lequel elle trouvera le lien lui permettant d'accéder au questionnaire.

Elle devra ensuite se rendre sur le site

**<http://www.0phyto-100pour100bio.fr/le-prix>**

Afin de télécharger le document " aide au questionnaire" pour lui faciliter le remplissage du questionnaire.

Une fois toutes les informations nécessaires rassemblées, la commune pourra procéder au remplissage du questionnaire en ligne pour valider sa candidature. Elle pourra revenir autant de fois qu'elle le souhaite sur le questionnaire pour le remplir au fur et à mesure.

La commune trouvera également sur le site la brochure de présentation du prix, le règlement du concours, les critères d'évaluation ainsi que le questionnaire complet en version PDF.

**Date de clôture de remplissage du questionnaire en ligne : 31 janvier 2015**



## NOS ORGANISATIONS :

### AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Agir pour l'Environnement est une association citoyenne nationale de protection de l'environnement. Le but de l'association est de faire pression sur les responsables politiques et décideurs économiques en menant des campagnes de mobilisation citoyenne réunissant un réseau d'associations et de citoyens le plus large possible.

[www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)



### BIO CONSOM'ACTEURS

L'association Bio Consom'acteurs agit en faveur du développement d'une agriculture biologique locale et équitable et de la consommation des produits qui en sont issus. A cet effet, elle sensibilise et informe les citoyens sur l'importance de leurs choix de consommation, interpelle les élus sur la nécessité de mettre tous les moyens en oeuvre pour favoriser cette agriculture et encourage des échanges garantissant, du producteur au consommateur, des pratiques sociales et économiques respectueuses de l'Homme et de son environnement.

[www.bioconsomacteurs.org](http://www.bioconsomacteurs.org)



### GÉNÉRATIONS FUTURES

Génération Futures est une association loi 1901, sans but lucratif, de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'écologie et reconnue d'intérêt général, fondée en 1996. Cette association mène des

actions (enquêtes, colloques, actions en justice, campagne de sensibilisation...) pour informer sur les risques de diverses pollutions (notamment les substances chimiques en général et les pesticides en particulier, sujet pour lequel son expertise est reconnue) et promouvoir des alternatives en vue d'en réduire les impacts négatifs pour la santé et l'environnement. [www.generations-futures.fr](http://www.generations-futures.fr)



## LES SOUTIENS :

### COLLECTIF CITOYEN LES ENGRAINEURS

Le collectif citoyen les Engraineurs regroupe des bénévoles informés et responsables, désireux de participer à l'éveil des consciences citoyennes et écologiques à travers une action militante et créative. Les Engraineurs partagent la volonté d'agir pour défendre les ressources naturelles, les biens communs et les savoirs de l'humanité, contre toute tentative d'accaparement au mépris des droits collectifs, sociaux et environnementaux. [www.collectif-lesengraineurs.com](http://www.collectif-lesengraineurs.com)



### NATUREPARIF

Natureparif est une association loi 1901, créée à l'initiative de la région Île-de-France et soutenue par l'État. L'Agence pour la nature et la biodiversité en Île-de-France met en oeuvre un programme qui s'articule autour de six objectifs. Trois pôles dédiés à la connaissance et à la protection de la biodiversité francilienne sont chargés de leurs réalisations. [www.natureparif.fr](http://www.natureparif.fr)



### FNAB

Créé en 1978 afin de porter la voix des producteurs biologiques, la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) est à ce jour le seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France. En tant que réseau de proximité et de compétences, elle se compose d'une fédération nationale, et de groupements régionaux et départementaux répartis sur le territoire. [www.fnab.org](http://www.fnab.org)



### UNCPPIE

L'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique, gère le label CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Ses missions premières sont l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs et la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement. Elle veille à l'actualisation régulière des grandes orientations du réseau. Plate-forme de ressources et d'appui pour les CPIE et les unions régionales, l'Union nationale stimule et organise la vie du réseau, le représente et s'engage en faveur de l'environnement. [www.cpie.fr](http://www.cpie.fr)



### UNAF

L'Union Nationale de l'Apiculture Française a été créée au lendemain de la guerre, en 1946, à l'initiative de quelques apiculteurs, professionnels pour la plupart, dans le but d'édifier une structure syndicale unifiée de la profession et de constituer un interlocuteur solide auprès des pouvoirs publics. L'UNAF regroupe aujourd'hui plus de 100 syndicats départementaux, en métropole et outre-mer, représentant environ 22 000 apiculteurs. [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)



# KIT CITOYEN

DES OUTILS POUR S'INFORMER ET AGIR



Villes et villages  
bio et sans pesticides

[www.0phyto-100pour100bio.fr](http://www.0phyto-100pour100bio.fr)



## LE SITE PLATEFORME DU PROJET :



Bienvenue sur le site de mobilisation citoyenne pour une France des collectivités bio et sans pesticides! Cette campagne a pour but de recenser, encourager et valoriser au niveau national l'effort de nombreuses collectivités, à réduire ou éliminer l'usage des pesticides et/ou à promouvoir l'agriculture bio via notamment la restauration collective.



**Citoyen(ne)s - Interpellez votre maire!**

Les municipales sont passées, les nouvelles équipes sont en place, à vous de jouer! Interpellez la nouvelle équipe municipale sur l'usage des pesticides dans votre commune et l'offre de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective! Un kit citoyen est fait pour vous afin de vous y aider! Téléchargez-le et diffusez-le.

**Kit citoyen**

**LÉGENDE**

- Zéro pesticide 1234
- Zéro pesticide 1234 sauf espace contraint (terrain de sport, cimetière...)
- Réduction engagée 1234
- Usage habituel 1234
- Non recensées 1234

**Enquêtez sur une commune :**

2543 communes recensées

## Découvrez les cartes de France des villes et villages bio et sans pesticides!

Mises en ligne début avril par nos ONG - ces cartes ont vocation à recenser les villes et villages bio et sans pesticides. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux recenser votre commune!

La carte de France des

**VILLES & VILLAGES**  
sans pesticides

Enquêtez dans cette commune maintenant

Recensement national des

**VILLES & VILLAGES** bio

Enquêtez dans cette commune maintenant

Les deux questionnaires d'un seul coup d'œil!



UNE DES CARTES DE RENCENSEMENT :

La carte de France des

# VILLES & VILLAGES

sans pesticides

Objectif 100 000 partages !

Partager 25722 Twitter 710

Déjà 026432 partages

- 294 Zéro pesticide
- 342 Zéro pesticide sauf espaces contraints (terrain de sport, cimetière...)
- 226 Réduction engagée
- 17 Usage habituel
- 35 692 communes non recensées

### Notre défi

Pour visualiser et valoriser les communes ayant réduit ou éliminé l'usage de pesticides, nous nous sommes lancé un défi...

Recenser l'engagement des 36 571 communes françaises avec l'aide :

- d'un petit [formulaire de recensement](#)
- de milliers d'internautes enquêteurs

### Enquêtez sur une commune :

Découvrez comment nous aider à faire connaître le [formulaire de recensement aux communes](#).

Sélectionnez une commune (ou cliquez sur la carte) :

Code postal ou nom d'une commune

Commune non sélectionnée

8 7 9 communes recensées



EXTRAIT DU QUESTIONNAIRE QUI SERA ENVOYE AUX COMMUNES POUR LE LANCEMENT DU PRIX « ZERO PHYTO 100% BIO » A LA FIN DU MOIS DE NOVEMBRE :

Le comité de France des VILLES & VILLAGES bio

ZERO PHYTO 100% BIO

VILLES & VILLAGES sans pesticides

### QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION AU PRIX "ZERO PHYTO 100% BIO !"

Cette enquête est une première au niveau national. Elle permettra le recensement et la valorisation des pratiques des communes au regard de :

- la réduction de l'usage de produits phytosanitaires
- la promotion de l'agriculture biologique.

Assurez-vous d'avoir les informations clés en main pour faciliter votre participation à cette enquête, notamment grâce à "l'aide au questionnaire" disponible à l'adresse : <http://www.ophyto-100pour100bio.fr/le-prix>

Vous trouverez également à cette adresse :

- le règlement du prix
- les critères d'évaluation

**En remplissant ce questionnaire et donc en participant au prix "Zéro phyto 100% bio!", vous acceptez le règlement du prix et les critères d'évaluation.**

En fonction des réponses à ce questionnaire, des notes seront attribuées aux communes. Les communes proactives en matière de promotion de l'agriculture biologique et de réduction, voire suppression, de l'usage des pesticides de synthèse se verront remettre des prix à l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides en mars 2015.

Par avance merci !

*Pour commencer à répondre à cette enquête, cliquez sur le bouton "suivant".*

Le comité de France des VILLES & VILLAGES bio

ZERO PHYTO 100% BIO

VILLES & VILLAGES sans pesticides

### Informations générales

**La commune**

Commune :  Code postal :

Nombre d'habitants :

Superficie totale (en hectares) :

**Le Maire**

Nom :  Prénom :

Adresse Mairie :

Courriel :

Téléphone :

Le comité de France des VILLES & VILLAGES bio

ZERO PHYTO 100% BIO

### Utilisation des pesticides

Êtes-vous engagé dans une démarche de réduction d'utilisation des pesticides dans les ZNA?

Oui

Non

Peut-être à court terme (dans l'année à venir)

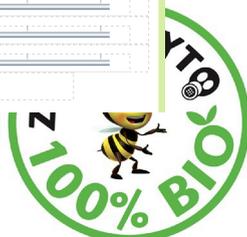
Peut-être à MT (2 à 5 ans)

Peut-être à LT (+ de 5 ans)

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à cette démarche ?

Pour chacune des raisons citées ci-dessous, indiquez son degré d'importance dans le choix de votre décision.

	Pas important	Peu important	Important	Très important
Pour préserver la biodiversité	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>
Pour améliorer la qualité des cours d'eau et les protéger	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>
Pour la santé publique	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>
Pour la qualité des eaux brutes (destinées à l'alimentation en eau potable)	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>
Pour la santé des applicateurs	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>
Pour des raisons économiques	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>
Pour cause de pression citoyenne	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>
Pour respecter la loi	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>
Autre	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>	<input type="range"/>
Précisez : <input type="text"/>				



## REGLEMENT DU PRIX « ZERO PHYTO 100% BIO » :

### ARTICLE 1 : PRIX

Le prix « Zéro phyto 100% bio ! » est organisé par les trois associations suivantes dans le cadre de la campagne « Zéro phyto 100% bio ! »:

- Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris
  - Bio Consom'acteurs, 9/11 avenue de Villars, 75007 Paris
  - Générations Futures, 935 rue de la montagne, 60650 Ons-En-Bray
- Ensemble dénommées " les organisateurs"

L'objectif est de valoriser et encourager les communes françaises qui adoptent une démarche visant à introduire l'agriculture biologique en restauration collective et à réduire l'utilisation des pesticides.

### ARTICLE 2 : MODALITES D'INSCRIPTION

Le prix « Zéro phyto 100 % bio ! » est national et ouvert à toutes les communes de France. Pour y prétendre, les communes répondent en ligne à un questionnaire relatif à leurs actions de développement et de promotion de la bio et de suppression des pesticides sur leur territoire.

Les questions sont recoupées en cinq grands thèmes : l'utilisation des pesticides, l'eau, l'exposition aux pesticides, l'alimentation et l'agriculture.

Un document, téléchargeable sur le site du prix en version PDF et intitulé "Aide au questionnaire", synthétise toutes les informations techniques dont les communes auront besoin pour remplir le questionnaire en ligne. Il constitue un support d'aide afin de faciliter le remplissage du questionnaire. Attention, seul le remplissage complet du questionnaire en ligne compte comme participation au prix.

Il est possible de solliciter une version papier du questionnaire en justifiant d'une raison valable (comme par exemple faible débit Internet). Pour cela, merci de contacter le 01.44.11.13.93.

Les communes s'engagent à fournir des données authentiques et vérifiables. Un agent local pourra être nommé par les organisateurs afin de vérifier certaines données.

### ARTICLE 3 : JURY

Le jury, composé des organisateurs, est en charge de l'évaluation des questionnaires.

En fonction de la catégorie des communes, le jury s'appuie sur une grille d'évaluation qui permet l'attribution des scores aux communes participantes.

Le jury fait preuve :

- de neutralité
- d'objectivité
- de respect de la confidentialité
- d'égalité de traitement



## ARTICLE 4 : PRIX

Les communes ayant obtenu le maximum de point selon les critères de notation définis se verront remettre les prix « Zéro phyto » et « 100% bio ! » en fonction des catégories suivantes :

- village : moins de 2 000 habitants
- petite ville : de 2 000 à 30 000 habitants
- moyenne ville : de 30 000 à 100 000 habitants
- grande ville : plus de 100 000 habitants
- spécial jury "perspectives"

## ARTICLE 5 : CALENDRIER DU PRIX

La participation au prix, qui se traduit par le remplissage du questionnaire en ligne, est possible dès la réception de l'e-mail contenant le lien vers le questionnaire par les communes à la fin du mois de Novembre, jusqu'au 31 janvier 2015 inclus. Les prix seront remis aux communes par les organisateurs à l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides en Mars 2015 à Paris.

## ARTICLE 6 : COMMUNICATION ET DONNEES

Les données récoltées grâce au questionnaire en ligne ne sont pas destinées à être rendues publiques avant les résultats du prix et les organisateurs s'engagent à ne pas les diffuser à des tiers non impliqués dans le prix.

Suite aux décisions du jury et à la remise des prix, les organisateurs publieront sur le site Internet de la campagne « Zéro phyto 100% bio! » la liste des communes récompensées et communiqueront autour de ce prix par tous les moyens de communication disponibles. Les communes participantes autorisent les organisateurs à publier leur nom et résultat obtenu à l'issue du prix. Les communes primées s'engagent aussi à communiquer sur le diplôme obtenu et les prix « Zéro phyto 100% bio! » via le(s) support(s) de leur choix.

## ARTICLE 7 : CAS DE FORCE MAJEURE

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de force majeure ou d'événements indépendants de leur volonté par rapport au déroulement de ce prix.

## ARTICLE 8 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Les communes participant au prix « Zéro phyto 100% bio! » acceptent sans réserve ce règlement et les décisions du jury.



## CRITERES D'EVALUATION DU PRIX :

Les communes souhaitant participer au prix « Zéro phyto 100 % bio ! » seront évaluées à travers le questionnaire en ligne abordant les cinq grands thèmes suivants : l'utilisation des pesticides, l'eau, l'exposition aux pesticides, l'alimentation et l'agriculture.

Seuls les questionnaires remplis intégralement entraîneront un examen de la part du jury.

Les principaux critères positifs de notation sont les suivants :

- Engagement dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides
- Utilisation de méthodes et outils alternatifs
- Formation des agents communaux sur les méthodes alternatives
- Mise en œuvre de mesures de lutte contre les pollutions de l'eau d'origine agricole
- Mise en place d'actions de lutte contre l'exposition aux pesticides
- Cahier des charges du service de restauration collective en faveur des produits biologiques
- Introduction de gammes de produits 100% biologiques
- Mise en place de surface agricole utile en agriculture biologique
- Soutien à la conversion en agriculture biologique
- Mise en place de dispositifs pour développer l'agriculture biologique
- Sensibilisation et information du citoyen

